



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5575>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-5575**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24SF01 - Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du groupe scolaire de Liesse II à Saint-Ouen-l'Aumône

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre soumise aux articles R2162-15 à R2162-26, R2172-1 à R2172-6 et aux dispositions relatives aux relations entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'oeuvre privée du code de la commande publique. Elle comporte une mission de Base et 5 missions complémentaires. Les caractéristiques du projet sont détaillés dans le règlement de candidature annexé au présent avis

Identifiant de la procédure : e36f8327-ad9f-4986-a4d1-43b4a9e99a67

Identifiant interne : 24SF01

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71322000 Services de conception technique pour la construction d'ouvrages de génie civil

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : 24SF01 - Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du groupe scolaire de Liesse II à Saint-Ouen-l'Aumône

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre soumise aux articles R2162-15 à R2162-26, R2172-1 à R2172-6 et aux dispositions relatives aux relations entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'oeuvre privée du code de la commande publique. Elle comporte une mission de Base et 5 missions complémentaires. Les caractéristiques du projet sont détaillés dans le règlement de candidature annexé au présent avis

Identifiant interne : S-PF-1400277

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71322000 Services de conception technique pour la construction d'ouvrages de génie civil

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes : - Construction d'un bâtiment à R+1, d'une surface utile de l'ordre de 2 670 m² comprenant : - Une école maternelle de 5 classes (environ 760 m²), - Une école élémentaire de 8 classes (environ 920 m²), - Des locaux communs aux deux écoles (105 m²), - Un accueil de loisirs sans hébergement (285 m²), - Un Lcr (environ 60 m²), - Un pôle restauration (environ 390 m²), - Aménagements extérieurs comprenant : - Deux cours de récréation séparées de type « oasis » séparées de surfaces respectives de 900 m² et 1000 m² comprenant chacune un préau couvert, - Une aire de livraison avec accès de service. Le projet sera réalisé sur une parcelle d'une superficie de l'ordre de 4 500 m². La conception et la réalisation de cet équipement s'inscriront résolument dans une démarche environnementale. à ce titre, trois objectifs principaux devront être atteints : - L'atteinte du niveau 2 du label "Bâtiment biosourcé", - Le respect du référentiel Hqe sans objectif de certification, - La cohérence avec les exigences de la réglementation environnementale 2020 (Re2020), avec seuil carbone 2028 Le Groupe Scolaire doit être livré pour la rentrée scolaire 2028. à sa livraison, l'équipement sera remis à la Commune

qui en assurera la gestion et l'exploitation. La durée prévisionnelle de la mission est d'environ 60 mois (dont 12 mois de période de garantie de parfait achèvement) L'enveloppe financière globale prévisionnelle des travaux est de 11 046 000 euro(s) Ht La date prévisionnelle d'envoi des invitations à soumissionner aux 3 candidats est prévue pour le mois de juin 2024. Les éléments suivants figurent dans le règlement de candidature annexé au présent avis de publicité : - les missions de Moe - les modalités de transmission des dossiers de candidature - les modalités liées à la forme juridique que doivent revêtir les groupements d'entreprises. Date prévisionnelle de début des prestations : janvier 2025 Durée prévisionnelle des travaux : 22 mois (y compris période de préparation) Au titre de sa situation juridique le candidat fournira : une lettre de candidature comportant une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner et qu'il est en règle au regard de l'emploi des travailleurs handicapés Ou le formulaire de candidature joint Le candidat peut utiliser le formulaire Dc1. En cas de groupement, la lettre de candidature est signée soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. Pour justifier des capacités d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Au titre de ses capacités professionnelles et techniques : _ Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir les titres d'études et les certifications professionnelles délivrés par les organismes de leur état d'origine. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Présentation d'une liste des principales références effectuées au cours des cinq dernières années telles que décrit dans le présent avis

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 2

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1400277>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Les membres du jury seront désignés par arrêté

Membres du jury : -membres élus de la Cao

Membres du jury : -personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard du concours

Membres du jury : -au moins 1/3 de personnes ayant la même qualification que celle exigée des candidats (architectes)

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le rendu de la consultation porte sur l'établissement d'un projet au stade ESQUISSE PLUS. Le montant de chaque prime est de 57 000 euro(s) H.T. Cette prime pourra être réduite voire supprimée dans le cas de prestations jugées insuffisantes, incomplètes ou non conformes. Une fois le marché de maîtrise d'oeuvre notifié, la CACP dispose de 30 jours pour verser la prime aux participants, à compter de la date de réception de la facture. Financement par ressources propres sur budget principal section investissement et par subvention du conseil régional et conseil départemental, conformément aux dispositions des articles L.2191 et R.2191 du code de la commande publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. La prime est versée par le pouvoir adjudicateur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par le pouvoir adjudicateur des résultats du concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de

facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R.2192-10 et R.2192-11 du CCP. La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre tient compte de la prime qu'il a reçue pour sa participation au concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1400277>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 26/02/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) - Référé contractuel (article L551-13 et suivant du code de Justice administrative) - Recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 24950010900015

Adresse postale : Parvis de la Prefecture Cs 80309

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Point de contact : Le President

Adresse électronique : marches_publics@cergypontoise.fr

Téléphone : 0134414243

Adresse internet : <http://www.cergypontoise.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.cergypontoise.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 1593264

Adresse postale : Cs80309 (Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf fermeture exceptionnelle)

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Point de contact : Parvis de la Préfecture

Adresse électronique : marches_publics@cergypontoise.fr

Téléphone : 0134419193

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 7661

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22fd7acc-2b04-4c44-96b7-fb9c0fe04026 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 17/01/2024 à 12:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/01/2024